

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU VENDREDI 15 AVRIL 2016 – 20H30

L'an deux mille seize, le quinze avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Baix, se sont réunis en séance publique, dans la salle du Conseil Municipal de BAIX, sous la présidence de M. Yves BOYER, Maire, sur la convocation adressée le 11 avril 2016.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents à la séance : 9 Votants : 9 + 6 pouvoirs

Membres présents : M. Yves BOYER, Mme Oriana ERMANN, M. Athmane GUERBAS, Mme Paulette LAUVERGNAS, M. Jean-Louis MARIZON, M. Marcel MERLE, M. Fabrice MILER, Mme Nathalie POINTET, Mme Julie SAMAINÉ.

Membres excusés ayant donné procuration: Mme Amale CHABBERT (procuration à Mme Julie SAMAINÉ), Mme Claudette FEROUSSIER (pouvoir à Mme Nathalie POINTET), M. Pierre-Emmanuel LECLERE (procuration à M. Yves BOYER), M. Jean-Marie MARTIN (pouvoir à M. Fabrice MILER), M. Nicolas SAGNES (procuration à M. Marcel MERLE), Mme Emilie TAVERNIER (pouvoir à Mme Oriana ERMANN).

Mme Nathalie POINTET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. EMPRUNT

Vu les crédits inscrits au budget Principal 2016 en recette d'investissement ;
Considérant, suite à consultation et négociations avec cinq établissements de crédit,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents 9 voix + 6 pouvoirs pour** :

- **Décide**, pour financer la réalisation de la construction de l'école maternelle et élémentaire, de contracter un emprunt d'un montant total de 1 500 000 € à taux fixe, échéances constantes mensuelles, durée 20 ans ;
- **Charge Monsieur le Maire** de poursuivre les négociations afin d'optimiser l'enveloppe BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur la base des offres de prêt à taux bonifié, proposées par la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche (montant : 440 000 € ; taux indicatif : 1,34%) et le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (montant : minimum 360 000 €, plafonné à 50% du coût HT du projet ; taux indicatif : 1,42%);
- **Décide**, pour le montant restant, de retenir l'offre la mieux-disante du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, complémentaire à l'enveloppe BEI, au taux fixe de 1,75% (taux indicatif).

2. INFORMATIONS

- Exercice de sûreté nucléaire les 13 et 14 décembre 2016.

- Agenda:

Dimanche 24 avril 2016 : Commémoration du souvenir des victimes et héros de la Déportation. Cérémonie devant le monument aux morts à 10h15 (avec la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Le Pouzin).

Dimanche 8 mai 2016 : Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Cérémonie devant le monument aux morts à 10h15 (avec la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Le Pouzin).

Samedi 14 mai 2016 : Organisation d'une manifestation avec side-car devant le foyer des jeunes, par la maison d'accueil le Phare, Villeneuve de Berg, pour les jeunes qu'ils reçoivent.

Dimanche 22 mai 2016: fête du Barrès

- Organisation d'un marché hebdomadaire :

les samedis matins à compter du samedi 30 avril 2016 place des Ecoles.

- Prochaines réunions du Conseil Municipal :

. Jeudi 19 mai 2016 à 20h00

. Lundi 13 juin 2016 à 20h00.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h15.